

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

#### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois  
 En ville ..... fr. 8.— 4.— 2.—  
 Hors de ville ou par la poste  
 dans toute la Suisse ..... 9.— 4.50 2.50  
 Étranger (Union postale), 25.— 12.50 6.50  
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
 Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

#### ANNONCES c. 8

Du canton:  
 La ligne ou son espace ..... 10 ct.  
 Prix minimum d'une annonce ..... 50 »  
 De la Suisse et de l'étranger:  
 15 cent. la ligne ou son espace.  
 1<sup>re</sup> insertion, minimum ..... fr. 1.—  
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames  
 et les surcharges, demander le tarif spécial.  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Biennne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

#### AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL

#### Bains chauds

L'établissement sera fermé du lundi 19 août au 1<sup>er</sup> septembre inclusivement.  
 Neuchâtel, le 16 août 1907.  
 Direction de police.

#### IMMEUBLES

##### Immeuble à vendre

A vendre, au-dessus de la ville, dans une belle situation, une villa comprenant maison d'habitation, bien construite, de 18 pièces et toutes dépendances, divisée en 4 appartements, mais pouvant être facilement utilisée pour un pensionnat ou une seule famille. — Terrasse, jardin. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Étude des notaires Guyot & Dubied.

##### GRANDE VILLA à vendre ou à louer

Situation exceptionnelle au-dessus de la ville, non loin du centre. Vue très étendue, confort moderne, véranda et terrasse, chauffage central, jardin. — S'adresser Étude G. Etter, notaire, 8, rue Furry.

##### Enchères d'immeubles à MONTMOLLIN

Le mercredi 21 août 1907, dès les 8 heures du soir, dans le restaurant Robert, à Montmollin, les enfants de feu H.-E. Kormann réexposeront en vente par licitation:

1<sup>re</sup> Une maison d'habitation sise au bas du village de Montmollin, comportant logement de plusieurs pièces et partie rurale avec 4050 m<sup>2</sup> de terrain y compris en nature de verger planté d'arbres fruitiers en plein rapport et puits intarissable. Cette maison bien située, jouit d'une belle vue, conviendrait pour séjour d'été au port y installer une industrie quelconque.

2<sup>e</sup> Une place à bâtir de 712 m<sup>2</sup>.  
 Pour renseignements, s'adresser au notaire Breguet, à Courfray.

#### A VENDRE

##### MIEL

Beau MIEL coulé du pays, garanti pur à 90 c., et 1 fr. 50 le pot (Les pots vides sont repris à 20 cts.)

##### SEINET FILS

Rue des Épaveurs, 8

#### A VENDRE

##### de gré à gré

dans les entrepôts Lambert à la gare, le mardi 20 août prochain, dès les 10 h. du matin:

- 1 pièce vin ordinaire rouge.
- 1 fût de marc de Bourgogne.
- 5 bonbonnes vides.
- 1 caisse bouteilles vides.
- 1 fût (quantité) vin rouge.
- 1 caisse cartons.
- 1 harasse cartons.

La vente se fera au comptant.  
 J.-Aug. Lambert.

## AU LOUVRE

### Nouveaux grands magasins - Rue du Seyon

Reçu choix énorme de nouveaux modèles de

Blouses, Jupes, Jupons, Matinées, Robes de chambre, Manteaux, Paletots, Liftboys, Costumes, Collets en dentelles noires, Tours de cou en plumes d'autruches, Tabliers en tous genres, Costumes de bain

### CHOIX ET PRIX SANS CONCURRENCE

Toutes les retouches nécessaires se font en magasin, dans le plus bref délai et sans augmentation de prix

### CONFECTIONS SUR MESURE (coupe garantie)

Une partie des Blouses, Jupes, Jaquettes et Costumes de la saison passée seront liquidées avec le **20 % rabais.**

PRIX RÉELS — VENTE AU COMPTANT

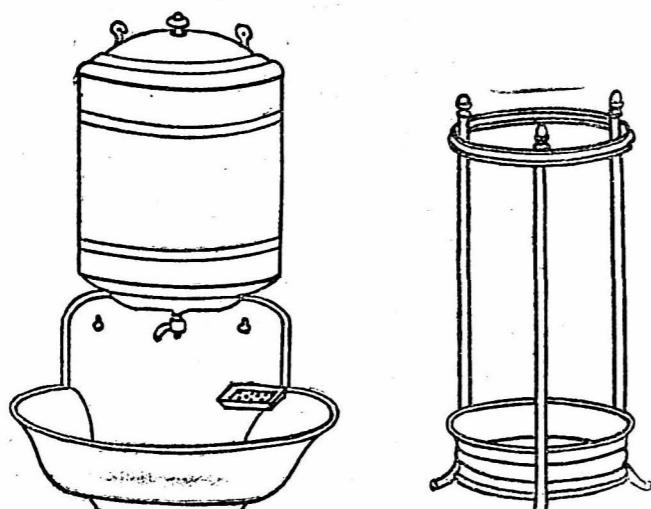
Se recommande, X. KELLER-GYGER

## A la Ménagère

2, PLACE FURRY, 2

### SPECIALITES

Articles de ménage, fer battu, émail, aluminium



Brosserie — Vannerie — Boissellerie  
 5 % D'ESCOMPTE AU COMPTANT

## Rassemblement de troupes

Lampes électriques de poche se crochant au bouton de la tunique, avec accumulateur pouvant se recharger 20 à 30 fois, donnant une lumière éclatante pendant 7 heures sans interruption, à 9 fr.  
 Lampes avec piles fraîches à fr. 1.50, 2 et 3, chez

Luther & fils, électriciens.

## BOIS DE FEU A VENDRE

26 stères foyard quartelage, 64 stères sapin quartelage, 36 stères rondins foyard et sapin, 62 stères branches.

Rendu sur wagon gare de Travers. S'adresser à M. F. Delachaux-Egger, aux Lacherelles, Travers.

On offre à vendre immédiatement pour cause de transformation, 2 Jolis

## Journeaux antiques

brüques peintes en bleu. S'adresser rue Basse 8, Colombier.

## CHAUMONT

### La Grande Blanchisserie Neuchâteloise

USINE A VAPEUR

Téléphone S. GONARD & C<sup>ie</sup> Téléphone

Monruz - NEUCHÂTEL - Monruz

fait savoir à sa clientèle et aux familles en séjour à Chaumont que son char sera au Grand-Hôtel tous les jendis matins de 9 à 10 heures.

Le linge sera rendu chaque jeudi

A vendre, pour cause de départ, un bureau antique

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Grenacher, Mouruz.  
 Encore quelques stères de belles

### écorses

à vendre, chez J.-N. Martin, Pierre-Gelées/Corcelles. H5101N

A vendre, faute d'emploi, dans de bonnes conditions, un

### phonographe

Pathé et 30 rouleaux, ayant très peu servi. Demander l'adresse du n° 909 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

## Boucherie chevaline et Charcuterie

A. GERTEIS, ZURICH III

1<sup>re</sup> qual. Landjäger (gendarmes), marchandise d'hiver, la paire, 30 c.  
 Bauernschublinge (saucissons de campagne), marchandise d'hiver, 40 c.  
 Envoi depuis 20 pièces par la poste franco contre remboursement. L. 8670

## Manœuvres 1907

Chemises et sous-vêtements en tous genres pour militaires

## A LA CITÉ OUVRIÈRE

7bis, rue du Seyon, 7bis - NEUCHÂTEL

## PARQUETERIE RENTER & C<sup>ie</sup>, S. A.

BOUJEAN, près Biennne

## MATTHEY FRÈRES, entrepreneurs

Téléphone 603 Champ-Bougin 34 Téléphone 603

## SPICHIGER & C<sup>ie</sup>

Rue du Seyon 5

## DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

Vêtements sur mesure

POUR HOMMES ET ENFANTS

Exécution prompte et soignée



## Militaires et Touristes

## Magasin GUYE-ROSSELET

TREILLE 8

Pour militaires: Sacs à linge, gourdes, flacons, couteaux militaires, fourchettes, et cuillères, étuis, jumelles, chaînes de montre cuir, chaînes métal pour portemonnaies.

Pour touristes: Sacs touristes, réchauds nouveaux modèles, boîtes aluminium de tous genres, cannes, alpenstocks, piolets, cordes, crampons, bandes alpines, guêtres, chapeaux, boussoles, pharmacies, etc.

Spécialités; très grand assortiment

## ECZÉMAS -- DARTRES

REMÈDE UNIQUE!

VOUS qui êtes atteints de Dartres, qui souffrez de Plaies variqueuses, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou toute autre maladie de la peau, NE VOUS LAISSEZ PAS ALLER AU DÉSPOIR! Le remède existe, soyez-en convaincus: c'est l'EAU PRÉCIEUSE DEPENDSIER. Aucune Maladie de la Peau NE RÉSISTE A L'EAU PRÉCIEUSE DEPENDSIER. Brochure envoyée gratuitement. — Innombrables attestations dans toutes les bonnes pharmacies. DÉPÔT GÉNÉRAL A ROUEN: Pharmacie DEPENDSIER, qui envoie franco contre mandat poste de 1 fr. 50. Dépôt général pour Neuchâtel: Pharmacie Dr L<sup>r</sup> REUTTER

## PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique

Pianos choisis des célèbres fabriques Bechstein, Schiedmayer, Krauss, Rordorf, Pleyel, Kriegelstein, etc.

ÉCHANGE - LOCATION - GARANTIE

Pianos et Harmoniums d'occasion

Atelier de Lutherie - Fabrication - Réparations

Achat et vente de violons anciens. — Cordes harmoniques

LOUIS KURZ

7, Rue Saint-Honoré - NEUCHÂTEL

## DAVID STRAUSS & C<sup>ie</sup>, Neuchâtel

Téléphone 613 - Bureau rue du Pommier 4

VINS DE NEUCHÂTEL — BONS VINS DE TABLE EN FUTS ET EN BOUTEILLES

Vins fins français en bouteilles

ARBOIS — MACON — BEAUJOLAIS — BORDEAUX

Nouveau et grand choix de

## LINGERIE

confectionnée

## HALLE AUX TISSUS

Alfred DOLLEYRES - Neuchâtel

## LA HALLE AUX TISSUS

NEUCHÂTEL

offre à sa nombreuse clientèle un choix d'environ 3000

dessins tissus légers pour Robes et Blouses.

Articles blancs, au mètre, pour Robes et Blouses, depuis

la mousseline aux gros tissus de fil.

## Liquidation à Peseux

L'Administration de la succession répudiée Emile-Louis Apothéoz fera vendre au comptant, à partir du mercredi 14 août 1907, à des prix très avantageux, toutes les marchandises du magasin, soit épicerie, mercerie, laines, tissus, vaisselle, etc. Le magasin sera ouvert de 7 h. du matin à midi et de 2 à 7 h. du soir.

Maison de confiance fondée en 1829

## PIANOS - HARMONIUMS

de toutes marques

## R. MULLER

Succ. de Lutz & C<sup>ie</sup>

VENTE - LOCATION - ÉCHANGE

ACCORD - RÉPARATIONS

Rue Saint-Honoré 2

## LAITIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

## LAITS SALUBRES

NEUCHÂTEL (Faubourg de la Gare 9 et 11)

Lait salubre, porté à domicile, à 22 c. le litre. Lait salubre régime (pour enfants en bas-âge), à 25 c. le demi-litre.

Beurre fin salubre, à 80 c. le pain. Crème fraîche salubre tous les jours. La Laiterie et la Fromagerie peuvent être visitées chaque jour. S'adresser au bureau.

Dépôts généraux (crème et beurre): P.-L. Sottaz, comestibles, rue du Seyon, Rodolphe Lüscher, épicerie, faubourg de l'Hôpital, magasin Lüscher, épicerie, rue de l'Hôpital, épicerie Junod, rue Louis Favre.

## Hermann Pfaff

Place Furry 7, NEUCHÂTEL

## ORFÈVRE - BIJOUTERIE

GRAND CHOIX

JOLIS SOUVENIRS de NEUCHÂTEL

Modèles de la maison

La broche branche de sapin

LA PETITE GERLE NEUCHÂTELOISE en broche ou braché

## Pour cause d'âge

à vendre tout de suite, scierie et moulin avec commerce de grains et farines. Affaires 100,000 francs par an, susceptible d'augmentation. Rural et écurie pour 10 pièces de bétail. Deux poses de verges touchent l'usine. On céderait avec, si on le désire, 6 poses de terre labourable. On laisserait aussi le matériel, soit 2 chevaux, chars et divers.

Facilité de paiement. S'adresser au propriétaire, A. Tallon, à Valangin près Neuchâtel.

## A VENDRE

un jeune chien berger anglais (Bobtail), sans queue, poils durs frisés, couleur gris-blanc-bleu, hauteur épaule 55 cm., très intelligent, obéissant, fidèle, sujet d'exposition, habitué à l'intérieur, comme au jardin, pas habitué à la chaîne, excellent gardien, 300 fr. (pedigree).

Pour chasseurs: Une nichée de cockers foie et blanc, de toute beauté (pedigree), ainsi que quelques griffons bruxellois, de 4-8 mois (petite taille). Adresser offres: M<sup>me</sup> E. Adams-Mayhew, Primrose sur Glarens (Vaud). H 25,000 L.

## Avis de vente

Mardi 20 août, à 11 heures du matin, à l'entrepôt Lambert, gare C. F. F., Neuchâtel, il sera vendu au comptant: 6 chaises neuves, 1 pièce vin rouge Bordeaux et une feuille de Haut-Sauterne doux, vins de premier choix.

FLACE PURRY 7 Lunettes et Pince-Nez de toutes formes et pour toutes les vues

JUMELLES DE CAMPAGNE et D'OFFICIERS JUMELLES ZEISS

Baromètres et Thermomètres

Éducation prompte et soignée des ordonnances de MM. les oculistes. Maison de confiance fondée en 1852

Voir la suite des « A vendre » à la page deux.



Ecole professionnelle communale de jeunes filles NEUCHÂTEL. Ouverture des cours suivants le 2 septembre 1907: Cours professionnels de lingerie à la machine, broderie blanche, repassage.

Gérances de Domaines et Vignes JOSÉ SACC, 23, rue du Château. Bureau fermé jusqu'au 10 septembre (Téléph. à Miremont, Saint-Aubin)

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine A ZURICH. FONDÉE EN 1857. Précédemment Caisse de Rentes suisse. Assurances en cours à fin 1906: 194 millions. Garanties financières entièrement réalisées: 92 millions.

Société de construction Bel-Air-Mail. Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire a été fixée au mardi 27 août 1907, à 10 h. du matin, en l'étude de E. Bonjour, notaire, rue Saint-Honoré 2, à Neuchâtel.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL. Promesse de mariage. Jean-Frédéric-Edmond Kœch, fondé de pouvoirs au Crédit Lyonnais à Séville, Neuchâtelois, et Augusta-Marguerite Fuhrer, sans profession, Neuchâteloise, tous deux à Neuchâtel.

POLITIQUE. Les événements du Maroc. Les lettres de Mogador dépeignent les vives appréhensions des habitants, qui craignent d'être attaqués par le célèbre chef Ma el Aïnin.

ITALIE. Le cardinal Merry del Val, qui réside actuellement à Castel-Gondolfo, était allé faire, vendredi après midi, une promenade en voiture. Pendant le retour, une bande d'anarchistes et de républicains, firent, malgré les mesures prises, une manifestation hostile, accompagnée de cris et de coups de sifflets.

FAITS DIVERS. L'indiscrète hôtelière. — Joseph II, empereur d'Allemagne, lors de son voyage en France, était arrivé à Reibel, avant ses gens et son équipage. La maîtresse d'hôtel où il venait de descendre était aussi curieuse que bavard.

PROMENADES ET EXCURSIONS. Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc. Pour les conditions, s'adresser directement à l'administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, Temple-Neuf 1.

Bateau-promenade tous les soirs à 8 heures Neuchâtel - Cudrefin et retour. Prix unique: 50 cent. Weissenstein KURHAUS. PRÈS SOLEURE 1300 m. s. m. Grand panorama des Alpes: Säntis, Mont-Blanc, etc.

Ecoles secondaires et classiques RENTRÉE le lundi 2 septembre, à 8 h. du matin. Le directeur: Dr J. PARIS.

BRASSERIE HELVÉTIÀ SOIRÉES EXTRAORDINAIRES vocale et instrumentale. Phénoménal baryton M. AMICO dans son répertoire d'opéras.

BUGNENETS HOTEL-PENSION DE TEMPÉRANCE. Séjour d'été des plus agréables. Belles promenades sur le Chasseral. Forêt de sapin. Altitude 1070 mètres, air vivifiant.

Une personne en séjour à Neuchâtel pour quelques semaines désire leçons de conversation française pendant la journée. Adressez les offres écrites à H. 925 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ETRANGER. Un scandale. — A la suite d'une plainte, le parquet de Berlin a fait arrêter treize personnes appartenant aux notabilités de Tropic, parmi lesquelles se trouvent un médecin spécialiste de gynécologie et un capitaine de l'armée active.

Grève générale avortée. — On mande de New-York que ni les employés de la Western Union, ni ceux de la compagnie des postes et télégraphes, pas plus que ceux de l'Associated Press n'ont obéi à l'ordre de grève générale donné par le syndicat des télégraphistes.

Le système de Gottembourg. — Le dernier jour du congrès international contre l'alcoolisme, qui s'est tenu à Stockholm du 23 juillet au 3 août et a réuni 1200 participants, on a discuté le système dit de Gottembourg.

Est-il bon de dormir après les repas. — Question controversée et qu'on ne saurait avoir la prétention de trancher d'un mot. Dans les pays chauds on fait la sieste. Chez nous, lorsque l'été daigne nous visiter, on se laisse aller tout aussi volontiers à prendre un peu de repos, avec ou sans sommeil, après le repas de midi.

Un attentat à la dynamite a eu lieu, mercredi matin, au château de chasse de lord Ashdown, Glenahira-Lodge, comté de Waterford (Irlande). La bombe avait été placée sur le rebord d'une fenêtre. Il n'y a eu que des dégâts matériels. D'après l'enquête de la

police, on soupçonne que la bombe fut fabriquée dans le comté de Galway, où lord Ashdown possède de vastes domaines. Lord Ashdown, quand il se rend à Galway est, depuis sept ans sous la protection de la police. Il est toujours accompagné par quatre policiers, deux à bicyclette entourant la voiture, et deux suivant dans une autre voiture. Et quand il se promène à pied, deux hommes, carabine chargée sur l'épaule, l'accompagnent.

SUISSE. BERNE. — Un escroc autrichien entrain, l'autre jour, à Berne, dans un magasin de bijouterie et achetait un montre de 200 fr., qu'il payait au moyen d'un billet de 500 couronnes. Le noble étranger ne sourcilla pas, lorsqu'on lui rendit seulement 300 fr. sur son billet. Le dernier étant faux, il pouvait supporter l'agio! Seul le bijoutier se rendit compte qu'il avait été volé, lorsque, à la banque, on refusa son papier.

Le nommé Sohm, dont nous avons annoncé il y a quelques jours la condamnation à 20 ans de réclusion pour meurtre et vol, commis sur la personne du peintre Schneberger, vient de tenter de se suicider dans la prison de district de Berthoud. Avec un morceau de verre qu'il s'était procuré en brisant une carafe d'eau, il se fit des blessures aux deux poignets pour chercher à se saigner. Mais le gardien découvrit la chose et fit remettre le blessé entre les mains du médecin. Sohm avait déjà perdu beaucoup de sang.

BALE. — Les journaux badois rapportent une amusante histoire qui s'est passée il y a quelque temps. Un avocat de Bâle, qui se promenait dans les environs, fut surpris par une averse. Il pria un paysan de l'accompagner avec son parapluie. Tandis que tous deux cheminaient, sous la pluie, le paysan saisit l'occasion pour demander quelques conseils à l'avocat, au sujet d'un différend qu'il avait avec un voisin.

APPENZELL. — Depuis bientôt trois mois les troupeaux de chèvres des deux demi-cantons étaient décimés par un éventreur inconnu qui semait la terreur dans toute la région. Dernièrement, M. Dörig, tenancier du restaurant de Seelapsee, accompagné du garde-chasse de l'Alpstein, ont réussi enfin à le prendre sur le fait et l'ont fusillé. Le tueur de chèvres, contre lequel paysans, chasseurs, gardes-forestiers s'étaient mis en campagne inutilement, est un chien-loup revenu à l'état sauvage. On ne sait d'où il vient, ni qui fut son maître, mais c'était une vraie bête féroce dont les méfaits s'élevaient à plusieurs milliers de francs.

A la montagne. L'accident du Doldenhorn. La «Basler Zeitung» donne les détails suivants au sujet de l'accident du Doldenhorn: «Le 12 août, tout le village de Kandersteg était en proie à une vive émotion. Un touriste, en séjour dans un des hôtels, avait fait une promenade à la Gollitschen Alp, d'où l'on jouit d'une vue étendue. Vers 11 heures, il revenait à Kandersteg et annonçait qu'il avait vu, au moyen de sa lunette d'approche, trois touristes faire une chute sur le glacier du Doldenhorn et disparaître, sous ses yeux, dans une crevasse.

Les jeunes gens, âgés de 22 à 23 ans, avaient quitté l'hôtel dimanche soir, pour faire lundi matin l'ascension du Doldenhorn. On les avait vivement engagés à prendre un guide, mais ils avaient répondu qu'ils se suffisaient à eux-mêmes et n'avaient pas besoin de guides. L'ascension se fit sans encombre. Mais, à la descente, les trois touristes commirent la fatale imprudence de se laisser glisser sur une pente de neige; ils arrivèrent rapidement sur le glacier extérieur, où il leur fut impossible de se retenir, et, entraînés par leur élan, furent précipités du haut d'une paroi de rochers de 25 mètres environ. Ils eurent la chance de tomber sur un pont de neige assez solide pour résister à un choc; sans cet heureux hasard, c'était la mort certaine pour tous les trois. Ils s'en tirèrent avec des blessures sans gravité, au moins extérieurement; mais M. Rivière avait subi une forte commotion au cerveau, de sorte qu'il fut longtemps sans pouvoir parler.

Pendant toute une mortelle journée, la famille des trois jeunes gens attendait des nouvelles au milieu de la sympathie des personnes en séjour et de la population. Tombée de vingt mètres. On mande de Kandersteg au «Bund»: «Jeudi, des étrangers, parmi lesquels une famille Hannema, d'Amsterdam, faisaient une excursion de Kandersteg à Adelboden.

La salubrité publique dans le district de Boudry. — Voici ce qui s'est fait en 1906 par les commissions de salubrité des diverses localités du district: Boudry. — Une séance en 1906. Une analyse générale des vins a donné de bons résultats. Trois essais de lait ont également donné un bon résultat. Cent vingt-quatre avis de maladies contagieuses (coqueluche, diphtérie, rougeole, scarlatine) ont été envoyés à la commission; les mesures nécessaires ont été prises par le médecin traitant. Un service de désinfection a été organisé dans la commune; ce service est gratuit pour les indigents.

Le rapport de la commission signale l'urgence de la correction du ruisseau de la brasserie et demande au département de l'intérieur de faire le nécessaire auprès du Conseil d'Etat pour en assurer l'exécution. Auvornier. — Deux séances en 1906. L'état de salubrité du village a été trouvé bon lors de la visite annuelle. L'examen des plans de constructions n'a donné lieu à aucune observation. Les chambres d'eau et les pressions à bière ont été trouvées en bon état. Les essais de lait pratiqués pendant l'année ont donné de bons résultats.

30 cas de maladies contagieuses (rougeole, scarlatine, coqueluche, diphtérie) ont été signalés à la commission. Bevaix. — Quatre séances en 1906. La commission estime que les conditions de salubrité du village s'améliorent d'une manière constante. L'inspection des chambres d'eau et des abattoirs n'a donné lieu à aucune observation; les pressions à bière ont été trouvées en bon état. Un seul cas de scarlatine a été signalé à la commission, les mesures de désinfection ont été prises.

Bôle. — Deux séances en 1906. Il y a progrès au point de vue de la salubrité. Un plan de construction nouvelle et deux plans pour réparations et transformations ont été examinés et n'ont donné lieu à aucune observation. Quelques cas de rougeole pendant l'année. Brot-Dessous. — Deux séances en 1906. Rien à relever dans le rapport de cette commission. Colombier. — Deux séances en 1906. Le rapport de la commission mentionne, comme les années précédentes, en ce qui concerne les casernes et leurs abords, diverses améliorations désirables. Les abattoirs sont bien tenus. Les pressions à bière, inspectées à deux reprises, ont été trouvées en bon état. Deux essais de lait ont donné un bon résultat.

Corcelles-Cormondrèche. — Deux séances en 1906. L'éloignement des immondices se fait régulièrement tous les samedis; un dépôt a été aménagé à un kilomètre du village de Cormondrèche pour recevoir les tessons, balayures, etc. L'eau d'une fontaine ayant été reconnue impropre à la consommation par le chimiste cantonal, la commission a fait apposer un écriteau avisant le public. Les pressions à bière ont été trouvées en bon état. Deux essais de lait ont donné un bon résultat. Sur ordre du département de l'intérieur, des échantillons de vins ont été prélevés dans les différents établissements publics. Le résultat des analyses a été communiqué aux intéressés et le nécessaire a été fait pour ce qui concerne le vin piqué.

74 avis de maladies contagieuses ont été envoyés à la commission. Deux cas de gale ayant été constatés, les mesures ont été prises pour empêcher la propagation de la maladie. Cortaillod. — La commission a examiné et sanctionné deux plans pour constructions nouvelles et cinq plans pour réparations et améliorations. Douze échantillons de vins blancs et rouges ont été prélevés chez neuf débitants et soumis à l'analyse par le laboratoire cantonal. 29 cas de maladies contagieuses (rougeole, scarlatine, diphtérie et coqueluche) ont été signalés à la commission.

Fresens. — Rien à relever dans le rapport de cette commission. Gorgier. — Deux séances en 1906. Les ordres donnés lors de la visite annuelle ont généralement été bien exécutés. Onze cas de rougeole et deux cas de scarlatine ont été signalés à la commission. Montalchez. — Deux séances en 1906. La commission se déclare satisfaite de l'état de salubrité de la localité et ne formule aucune observation spéciale. Peseux. — Cette commission constate un grand progrès dans la tenue générale du village. L'eau sous pression amenée dans toutes les maisons, l'écoulement des eaux usées dans le canal-égout et l'enlèvement régulier des ordures ont fait disparaître bien des causes d'insalubrité. «Si les ménagères, ouvrières surtout, dit le rapport de la commission, voulaient enfin comprendre l'importance de l'aération des appartements au point de vue de l'hygiène, Peseux serait le village le plus propre du pays».

La commission a de nouveau constaté que plusieurs bâtiments ont été habités avant leur complet achèvement.

La propreté des abattoirs laisse souvent à désirer; les maîtres bouchers laissent trop le service d'abatage se faire par des apprentis ou des jeunes ouvriers sans expérience. La nomination d'un concierge des abattoirs serait désirable. Les pressions à bière ont été trouvées en bon état. Les essais de lait ont donné de bons résultats. En 1906 une forte épidémie de rougeole a sévi à Peseux et causé plusieurs décès. L'importance de la désinfection des appartements après maladies contagieuses est mieux comprise par la population.

Rochefort. — La commission a donné l'ordre d'enfermer des animaux perris qui avaient été jetés dans une mare à proximité d'habitations. Une enquête a démontré que la vente de conserves américaines dans les magasins est à peu près nulle et tend à disparaître. Une épidémie de rougeole a nécessité la fermeture d'une partie des classes d'école. Saint-Aubin. — Trois séances en 1906. Des mesures ont été prises pour empêcher la tranchée restée ouverte dans le cimetière d'infecter le voisinage. Les analyses de l'eau du lac servant à l'alimentation et les essais de lait ont donné de bons résultats. Quatre désinfections après décès par tuberculose ont été faites par le service public.

Vaumarcus-Vernéaz. — La commission s'est réunie trois fois. Son rapport mentionne deux cas de scarlatine restés isolés, grâce aux mesures d'isolement et de désinfection. Projets de chemins de fer. — Nos voisins d'outre Doubs commencent aussi à établir des voies ferrées régionales. Depuis deux ans à peu près, Charquemont est relié à Maiche et Morveau par une ligne secondaire. Un nouvel embranchement se construit actuellement sur Damprichard, partant de Charquemont. Mais ce n'est pas encore tout. Il est fortement question depuis quelques semaines de construire un funiculaire qui descendrait de Damprichard à la Goule.

Mais ce funiculaire n'aurait aucune raison d'être si l'on n'établissait pas son pendant sur le côté suisse pour remonter au Noirmont. Voilà pourquoi les autorités communales de cette dernière localité recevaient l'autre jour la visite d'une délégation des communes françaises intéressées venant entamer des pourparlers sur cette question. Il paraît que, du côté français, les établissements industriels Peugeot et Japy cherchent sérieusement à faire réussir le projet du double funiculaire et qu'ils s'y intéresseraient financièrement dans une forte proportion.

La Chaux-de-Fonds. — Une lamentable affaire, dont dépendant la responsabilité ne saurait guère retomber sur des tiers, vient de se passer à La Chaux-de-Fonds, lisons-nous dans l'«Impartial». Il y a quinze jours, un jeune garçon de dix-sept ans, employé comme aide dans une pharmacie, disparaissait sans aucun avertissement ni à sa famille, ni à son patron. Il avait emprunté une bicyclette et malheureusement emportait les clefs de divers locaux de la pharmacie. Après avoir attendu ce laps de temps des nouvelles du fugitif, et n'en obtenant aucune, le possesseur de la machine et le patron déposèrent une plainte; on fit des recherches et le jeune homme, arrêté dans un village bernois, fut reconduit ici par la gendarmerie et incarcéré préventivement.

Les clefs retrouvées ou sa possession furent rendues; seulement la bicyclette demeura introuvable; le jeune homme déclara l'avoir expédiée de Neuchâtel par chemin de fer, mais l'enquête démontra que c'était inexact. L'affaire en était là, et, vu son peu d'importance, la plainte était déjà retirée par un des plaignants, le patron, lorsqu'on trouva samedi le pauvre garçon pendu dans sa cellule au bâtiment des prisons. Il ne se sera pas rendu compte que son acte n'avait rien de très grave, et d'un caractère déjà sombre, il a perdu la tête; une minute de désespoir a fait le reste. Terrible leçon pour ceux qui ne réfléchissent pas assez, la plupart du temps, aux mauvaises conséquences d'un coup de tête.

Pêcheurs en détresse. — On écrit à la «Liberté»: Jeudi, dans la soirée, deux pêcheurs de Saint-Aubin, canton de Neuchâtel, se trouvaient vers le milieu du lac en train de tendre leurs filets, lorsque, entre 6 1/2 et 7 heures, un vent d'une extrême violence se leva tout à coup et mit en péril les deux embarcations. L'un des bateaux était monté par M. Rougemont et ses trois enfants, âgés de 9 à 14 ans, et l'autre par M. A. Arm, sa femme, son beau-frère, la femme de celui-ci et un enfant. Après avoir vainement tenté de regagner la rive neuchâteloise, les deux pêcheurs durent se résigner à suivre la direction des vagues tout en luttant de leur mieux pour atteindre Estavayer. Le lac était si violemment démonté qu'ils furent à maintes reprises sur le point de chavirer, l'eau emplissant sans cesse les légères embarcations.

Le bateau de M. Rougemont vint finalement s'échouer, vers 7 h. et demie, dans une crique située à l'est du port d'Estavayer. Mais les roseaux et la vase rendaient impossible le débarquement. Le malheureux pêcheur appela alors au secours et agita sa rame en l'air en signe de détresse. M. A. Gaillard, cordonnier à Estavayer, accourut et, aidé de quelques jeunes gens du pensionnat Renevier, réussit, non sans peine, à tirer les enfants Rougemont de leur triste position. Ils furent recueillis et soignés, ainsi que leur père, dans la famille de M. Emilian Baudois, pêcheur à Estavayer. Quant à la barque de M. Arm, elle aborda vers 9 h. 1/2 à l'embarcadere du ruisseau des Moutins, près du port d'Estavayer, après avoir essuyé maints écueils.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville, 9 fr. par an.

**NEUCHÂTEL**

**En cas d'insomnie.** — Une comète apparue il y a quelques semaines déjà, offre chaque matin un fort beau spectacle aux amis du ciel qui ont la curiosité de se lever à deux heures pour la contempler. Elle se montre à l'est, et on la trouve facilement, à l'œil nu, en regardant à gauche des Pléiades et d'Aldébaran, à une faible distance au-dessus de l'horizon. D'après les observations faites par M. Flammarion à l'observatoire de Juvisy et les photographies prises par M. Quézisset au même observatoire, elle se présente sous la forme d'une longue aigrette blanche de 14 degrés de longueur, soit 28 fois environ le diamètre de la lune, offrant l'éclat d'une étoile de seconde grandeur.

Ce n'est pas une apparition extraordinaire, comme les prodigieuses comètes de 1833 et 1861, et ce n'est même pas une comète éclatante, comme celles de 1874, 1881 et 1892; mais on n'en a pas vu d'aussi belle dans notre ciel boréal depuis un quart de siècle, et elle conservera une certaine célébrité dans les annales de l'astronomie. L'analyse spectrale y montre avec intensité les bandes du carbone. Sa distance étant de 131 millions de kilomètres, sa longueur est, au moins, de 32 millions de kilomètres. Elle se présente à nous obliquement, se précipitant vers le soleil pour arriver à son périhélie le 4 septembre. Elle est si transparente, que les étoiles devant lesquelles elle passe ne perdent absolument rien de leur éclat.

**Une bonne œuvre.** — Nous apprenons qu'ensuite de l'expérience faite l'an passé avec l'organisation de cours gratuits de langue italienne aux enfants d'Italiens et Tessinois établis chez nous, il s'est fondé hier à Neuchâtel une section de la société Dante Alighieri, dont le siège principal est à Rome, avec ramifications dans presque toutes les villes d'Italie. Cette société a pour but d'instruire les enfants de ceux qui travaillent loin de la mère-patrie, afin de conserver chez eux des sentiments patriotiques et surtout l'usage de la langue italienne.

Toutes questions politiques ou religieuses sont complètement mises de côté; c'est pourquoi nombreux sont ceux qui dans notre ville voudront aider les initiateurs de cette œuvre utile.

**A la nage.** — On nous écrit: M. Paul Otte, de Bienne, vient d'effectuer la traversée du lac de Neuchâtel à la nage, de Neuchâtel, bords du Port, à Cudrefin, Mont-Bec (6 k. 400), en 2 h. 21 m. 7 s., battant ainsi le record établi il y a quinze jours par M. A. Muller de Neuchâtel de 12 m. 48,5 s.

**Réception.** — Une grande foule attendait samedi soir à la gare la Musique Militaire et l'Harmonie revenant du concours international de Dijon.

À l'arrivée du train, l'Union tessinoise joue un pas redoublé et c'est au milieu des hourras et des bravos, que nos braves musiciens chargés de couronnes et de fleurs, arrivent devant l'Hotel Terminus; on remarque particulièrement une superbe lyre de vermeil offerte à l'Harmonie par la ville de Dijon. Le canon tonne, les coupes se remplissent et se vident, félicitations ici, félicitations là, les épouses embrassent leurs maris et c'est à grand-peine, tant il y a de monde, qu'un cortège s'organise. Presque toutes les sociétés de la ville sont représentées; c'est un groupe d'Armoures qui ouvre la marche, encore un coup de canon et en avant la descente en ville.

De nombreux feux de Bengale sont allumés sur tout le parcours du cortège; on arrive, après avoir parcouru une bonne partie des rues de la ville, sur la place de l'Hotel municipal, où a lieu la réception officielle.

M. Porchet, conseiller communal, prononce un chaleureux discours; il remercie les musiciens d'avoir si bien représenté notre ville à l'étranger et constate avec un vif plaisir que nos deux sociétés ont bien voulu fraterniser et s'entendre pour rentrer dans notre cité.

L'Harmonie et la Musique s'en vont chacune dans leurs locaux respectifs, mais les musiciens ne s'y attendent pas, nous dit-on; il est évident qu'ils avaient hâte de rentrer dans leur foyer pour y goûter un repos bien mérité.

**La Comète.** — Ce matin, à 4 heures, dans un ciel très pur, on a pu voir nettement la comète annoncée par les astronomes.

Elle se trouve à l'est et précède les premières lueurs du jour. Sa traînée lumineuse est d'une faible clarté mais elle est très prolongée et se dirige vers le sud-ouest.

**Accident.** — Hier à midi, un jeune homme s'est coupé au pied dans les bains du port; il a été transporté à l'hôpital Pourtiès; on nous dit ce matin que son état n'est pas grave.

**Serrières.** — Samedi soir, une servante s'est gravement brûlée en chauffant de l'eau chaude sur le gaz. Elle a été transportée à l'hôpital de la ville.

**Vandalisme.** — Hier soir, des jeunes gens qui étaient occupés à briser un banc au Jardin anglais ont été surpris par les agents de police qui ont pris note de leur nom.

**POLITIQUE**

**Conférence de la Haye**

A la séance plénière de samedi, le délégué anglais a présenté la proposition britannique de limitation des armements:

En terminant son discours, M. E. Fry propose le vœu suivant:

La conférence confirme la résolution adoptée par la conférence de 1899, en égard à la limitation des charges militaires, et vu que les charges militaires se sont considérablement accrues dans presque tous les pays depuis la dite année, la conférence déclare qu'il est désirable de voir les gouvernements reprendre une étude sérieuse de cette question.

Le discours de M. Fry a été écouté dans un religieux silence et sa péroraison a été saluée par des applaudissements nombreux.

**Chambre des Communes**

La Chambre des communes adopte à l'unanimité, en troisième lecture, un bill relatif à la propriété agraire en Angleterre. Au cours des débats, sir Henry Campbell-Bannerman dit:

Je ne fais aucune menace, je ne fais aucun appel à la Chambre des lords, mais ce sera une grande responsabilité pour cette assemblée si par précipitation, par esprit de parti, elle jette le désordre dans cette importante mesure préparée par la Chambre des communes pour résoudre un des problèmes les plus urgents qui soient posés devant la nation.

La Chambre des communes adopte en troisième lecture le bill empêchant l'importation des denrées alimentaires malsaines. Il est possible que les Chambres s'ajournent vers le 24 août. — Du «Morning Leader», organe libéral: «Le premier ministre a annoncé, au milieu d'applaudissements très nourris, que le gouvernement était décidé à accorder des facilités au sujet du bill sur le mariage avec la sœur d'une épouse décédée. Cela signifie que cette mesure qui, si souvent, fut sur le point d'être adoptée, deviendra loi au cours de cette session, à moins que, par quelque guignon, elle ne s'écroule chez les Lords.

On croit savoir qu'une forte majorité des pairs sont favorables au succès du bill, quoique, naturellement, on puisse compter sur les évêques pour le combattre à outrance.»

**Le Maroc s'apaise**

Suivant les nouvelles envoyées par l'amiral Philibert, la situation se calme un peu partout. A Casablanca, la cavalerie effectue des reconnaissances. Il y a encore soixante Européens à Mazagan.

**Bruits de guerre**

Suivant des nouvelles parvenues du San-Salvador au consul général de ce pays, à Hambourg, le bruit d'après lequel la guerre serait sur le point d'éclater en Amérique centrale est inventé de toutes pièces. Tout est calme et rien ne fait prévoir un conflit.

**Nouvelles diverses**

**Chemins de fer fédéraux.** — On écrit au «Journal du Jura»:

La direction du II<sup>e</sup> arrondissement à Bâle vient de procéder à une nomination qui est vraiment scandaleuse et qui provoque dans les cercles intéressés, ainsi que chez les personnes qui en ont connaissance, une vraie stupeur. Cette direction vient d'aviser son personnel qu'elle a nommé inspecteur des lignes du Jura M. X. Ce monsieur est un ancien chef de gare qui en son temps a été cause d'une rencontre de trains à la sortie de la gare de Bienne, rencontre dans laquelle un des mécaniciens a trouvé la mort, et lui a été condamné pour sa négligence à plusieurs jours de prison. Maintenant, comme récompense pour les services rendus, on le nomme inspecteur.

Les autres postulants, parmi lesquels plusieurs en fonction depuis nombre d'années et n'ayant rien sur la conscience, sont tout simplement éliminés. Evidemment un malheur peut arriver fortuitement, mais quand il arrive par suite de négligence, il n'y a à notre avis aucune miséricorde. On n'a pas été si coulant en son temps avec le chef de gare de Neuveville, qui n'était pas si fautif, lors d'un certain accident.

Voyez-vous maintenant cet ancien chef aller donner des ordres à d'anciens collègues, qui, eux, ont fait leur devoir? Comment sera-t-il possible à un personnel qui connaît les faits reprochés à cette personne, de lui porter le respect que comporte une telle place? C'est une question qui n'est pas difficile à résoudre! Il nous semble pourtant qu'une administration fédérale devrait être plus perspicace dans le choix de son personnel, mais il semble que dans certains bureaux d'arrondissements tout est possible, même les injustices.

Nous le répétons, cette nomination est scandaleuse et si, comme on nous l'assure, la politique confessionnelle a joué un rôle dans cette nomination, c'est encore plus révoltant et de pareils faits devraient être portés à la tribune de l'Assemblée fédérale.

**Les grèves.** — On mande de Munich: Les ouvriers organisés de l'industrie métallurgique se sont mis en grève.

De Charleville:

Jeudi matin, un ouvrier des forges de Saint-Nicolas allait prendre, à Laifour, le train de 9 h. 56, pour regagner son domicile, lorsqu'une soixantaine de grévistes envahirent la salle d'attente dans laquelle se trouvait le forgeron.

Le chef de la gare de Laifour et sa femme parvinrent à expulser de la salle d'attente les manifestants, mais ceux-ci renversèrent une barrière donnant accès sur la voie, et se raèrent sur le forgeron, qu'ils voulaient jeter sous les roues d'un train. Fort heureusement, le chef de gare parvint, une seconde fois, à le dégager.

De Bruxelles:

La grève des dockers continue à Anvers et la situation va en s'aggravant. Diverses corporations d'ouvriers ont annoncé leur intention de cesser le travail partout lundi si elles n'obtenaient pas satisfaction. De violentes bagarres se sont produites aujourd'hui entre «jaunes» et grévistes. Trois Anglais, qui se trouvaient dans une barque, furent jetés par-dessus bord par des Anversois.

De New-York:

Le président de la Fédération des télégraphistes commerciaux a proclamé la grève générale pour tous les employés appartenant à la Fédération, sauf les télégraphistes employés aux fils spéciaux.

Cette proclamation est, en réalité, superflue, car presque tous les télégraphistes sont déjà en grève.

Il ne semble pas cependant que les grévistes aient beaucoup de chances de réussir, car les télégraphistes non syndiqués paraissent être plus nombreux qu'on ne l'eût supposé.

Pour le moment, les télégraphistes des chemins de fer continueront le travail, en accordant aux grévistes des secours financiers.

**A la montagne**

Des guides ayant trouvé dans le Rothwald deux piolets, on craint qu'un accident ne se soit produit à la Jungfrau. On croit qu'il s'agit de touristes suisses qui étaient partis sans guides, soit MM. Robert Lehmann, de Littau, 25 ans; Biedermann, de Lucerne, ferblantier, 28 ans; Lemkuhl, de Lucerne.

Samodi soir, une colonne de secours de Lucerne, qui se proposait de se mettre à la recherche de ces trois touristes, devait arriver à Lauterbrunnen.

Deux autres touristes zuricois, que l'on croyait aussi perdus, sont arrivés à l'hôtel d'Egghorn.

— On télégraphie de Cluses que M. Colson, instituteur à Paris, en villégiature à Marignier, parti mercredi pour l'ascension du Bargy, n'avait pas reparu vendredi. Une caravane est allée à sa recherche.

— On annonce de Saas-Fee que M. Hilleret, de Paris, a fait vendredi soir une chute de Langenfluh sur le glacier de Fee. Il a pu être retiré de sa dangereuse situation samedi matin à 2 heures par les guides.

**Zermatt, 18.** — Vendredi, M. Henri Sperry, de Flims, est mort en faisant l'ascension du Cervin par le versant italien. En compagnie du D<sup>r</sup> Rob. Helbling et de l'ingénieur Imfeld, il était parti d'un bivouac au Col du Lion; jeudi, au-dessus du pic Tandall, ils furent surpris par une tourmente terrible et obligés de passer la nuit à une heure au-dessous du sommet.

La foudre tomba plusieurs fois tout près d'eux; c'est à l'épuisement, peut-être aux suites d'un coup de foudre, et surtout au froid terrible qui régnait, que M. Sperry a succombé, vendredi à 3 heures.

MM. Helbling et Imfeld, au prix de grands efforts, ont continué l'ascension, franchi le Cervin, attendu que la retraite sur le versant italien leur était coupée, et sont arrivés à Zermatt samedi soir, après avoir passé une nuit sous l'épaule. Une colonne de guides est partie de Zermatt pour aller chercher le cadavre.

**Appenzell, 18.** — Un jeune homme de Hérisau, âgé de 21 ans, a fait une chute aux Altenalter Türmen et s'est tué sur le coup.

**Turin, 18.** — On reçoit de Bardonnèche la nouvelle suivante: MM. Portina, Hess, Martin et M<sup>lle</sup> Costamagna partirent le 15 août pour faire le tour Bagna (3060 mètres). L'ascension fut extraordinairement difficile. Pendant la nuit une tourmente survint qui força les touristes à s'arrêter.

L'ingénieur Fortina, malgré le danger, descendit à Bardonnèche demander des secours. Une colonne organisée par le Club alpin trouva M<sup>lle</sup> Costamagna déjà morte et gelée. Le corps a été transporté à Bardonnèche.

**DERNIÈRES DÉPÊCHES**

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

**Commission parlementaire**

**Berne, 18.** — La commission du Conseil des Etats pour l'examen de la pétition du personnel des entreprises suisses de transport, se réunira le 9 septembre à Soleure.

**Pèlerinage**

**Einsiedeln, 18.** — La Sudostbahn a déjà annoncé pour lundi 16 septembre 5 trains de pèlerins, amenant 1500 pèlerins de l'Argovie, 1200 du Valais et de Fribourg, 1000 du Tessin et 500 de Lucerne.

Mardi 17, arriveront 1750 pèlerins de Lucerne et Soleure, et mercredi 18, 600, ce qui fait un total de 6550 pèlerins arrivant en groupes. C'est le nombre le plus élevé que l'on ait constaté depuis le centenaire du couvent, en 1861.

**Sous-officiers suisses**

**Stans, 18.** — Cent-soixante délégués ont pris part à l'assemblée de la Société fédérale des sous-officiers. Les délibérations ont duré de 7 heures du matin à 1 h. 1/2 de l'après-midi et se sont déroulées sans incident.

La section de Konolfingen quitte la Société, qui a reçu comme nouveaux membres quatre sections.

Les dispositions pénales concernant le port illégal de l'uniforme à l'occasion de fêtes fédérales des sous-officiers ont été modifiées, conformément aux propositions du comité central et à un amendement proposé par la section de Saint-Gall.

La section de Bienne a retiré la première de ses propositions, et la seconde, concernant le droit au subside pour les tireurs au pistolet, a été adoptée.

La proposition de Genève, tendant à l'augmentation de la solde pour les sous-officiers supérieurs montés, est acceptée. De même, les propositions 3 et 4, concernant la composition du jury, et une proposition de Saint-Gall, concernant le télégramme, sont acceptées.

Le règlement de tir pour la fête fédérale des sous-officiers est adopté, après une longue discussion, avec quelques modifications, de même que le règlement pour l'estimation des distances.

Le New-York: Le président de la Fédération des télégraphistes commerciaux a proclamé la grève générale pour tous les employés appartenant à la Fédération, sauf les télégraphistes employés aux fils spéciaux.

**Manifestation**

**Paris, 18.** — Trois cents anticléricals ont manifesté, dimanche après midi, près de la statue d'Etienne Dolet. De nombreuses forces de police étaient sur pied. Ferrer a assisté à la fête de la Fédération nationale de la Libre-Pensée. Elu président du meeting, Ferrer a exprimé sa reconnaissance aux libres-penseurs du monde entier, particulièrement de la France, qui ont déterminé son acquittement. Ferrer proclame que le devoir des libres-penseurs est de travailler pour la liberté d'opinion contre toutes les tyrannies. Ferrer est très applaudi.

Au nom de la Fédération nationale des libres-penseurs, Salamas lui adresse ses sentiments de sympathie; il souhaite que l'école de Barcelone soit bientôt ouverte et Ferrer rend à ses élèves. Un ordre du jour protestant contre l'incarcération de Nackens, Matas et Hare, est voté à mains levées.

L'ordre du jour venait d'être voté, lorsqu'un chansonnier demanda à dire plusieurs monologues. Comme il récitait un monologue intitulé «L'officier braiseur» un caporal d'infanterie de marine protesta en disant: «Vous insultez le drapeau». «Il n'est que caporal, répondit le chansonnier, mais il est déjà braiseur!» Il est applaudi par toute la foule, sauf le bureau.

Salamas proteste contre l'attitude du chansonnier et lui reproche d'avoir injurié le caporal, qui a quitté la salle, précédé de peu par deux sergents du 6<sup>me</sup> de ligne.

**«La Fiancée de Messine»**

**Brug, 18.** — La première représentation du drame de Schiller, «La Fiancée de Messine», donnée à l'amphithéâtre de Vindonissa, avait attiré une foule énorme. La représentation a brillamment réussi. Une ovation enthousiaste a été faite aux acteurs à la fin du dernier acte.

**Religion et politique**

**Montmédj, 18.** — On sait qu'une association culturelle a été formée à Stenay par un curé venu de Périgueux. Quand il voulut dire sa messe, des catholiques élevèrent de violentes protestations.

Le maire dressa procès verbal. Jeudi, 14 genlarmes, un commissaire spécial et une compagnie du 18<sup>me</sup> sapeur avaient été réquisitionnés pour assurer le libre exercice du culte. De nouvelles manifestations se produisirent et procès verbal a de nouveau été dressé. Le curé de Stenay a rappelé les catholiques au respect des lois, les invitant à ne pas se livrer à des manifestations.

**Trente maisons brûlées**

**Nice, 18.** — Un incendie violent s'est déclaré à Saint-Etienne de l'Iné. Une trentaine de maisons sont détruites. Un douanier qui coopéra au sauvetage a été tué. Il y a en outre plusieurs blessés. L'incendie a été causé par l'imprudence d'un enfant qui alluma un feu de bois dans la maison d'un brigadier de douanes.

**Les affaires marocaines**

**Paris, 18.** — Le contre-amiral Philibert a télégraphié au ministre de la marine, le 17: «Le «Shamrock» est arrivé à Casablanca à 1 heure de l'après midi. Le «Gloire» est sur rade. Le «Galilée» revenant de Mogador, de Saï et de Mazagan va le rejoindre. A Mazagan sont le «Condé» et l'«Amiral Aube», à Larache le «Gueydon», à Mogador le «Du Chayla», à Tanger le «Cassini» et le «Jeanne d'Arc».

Dans les ports, la situation est calme. Aucune attaque n'a eu lieu à Casablanca le 17, avant 4 heures. Certaines tribus s'agitent mais ne paraissent pas être d'accord. A Mazagan, les autorités croient qu'il n'y a plus de danger imminent d'une attaque.

**Casablanca, 18.** — La situation est calme. Aucun combat n'a été livré. Les autorités indigènes font reconstruire la mosquée abattue lors des dernières rencontres. A Fèz, on croit que le maghzen ne possède pas les moyens d'empêcher les Berabers de faire des incursions dans la ville et l'on croit que des troubles graves auront lieu.

Le croiseur «Numancia» est arrivé dimanche matin à Tanger.

**Brest, 18.** — Tous les permissionnaires de la flotte doivent rentrer lundi et se tenir prêts à partir au premier signal. Des officiers maritimes s'embarqueront incessamment pour Toulon, à destination du Maroc.

**Paris, 18.** — On mande de Tanger à l'«Eco de Paris» que deux courriers de la poste française partis de Rabat pour Fèz ont été assassinés par des indigènes.

**Londres, 18.** — On mande de Casablanca au «Daily Telegraph» que des Marocains ont été surpris, samedi, au moment où ils approchaient du camp dans l'intention de voler des armes.

Un certain nombre d'entre eux ont été tués, plusieurs autres ont été faits prisonniers et fusillés.

**Incendies de forêts**

**Toulon, 18.** — Des incendies de forêts ont éclaté sur plusieurs points aux environs de Toulon. Plusieurs villages sont menacés. Un certain nombre de compagnies sont parties pour combattre le fléau.

**Sismologie**

**Grenoble, 18.** — Le sismographe de la faculté des sciences a enregistré plusieurs secousses de tremblement de terre samedi, à 5 h. et demie du soir.

**En Russie**

**Libau, 18.** — Une bande de terroristes a attaqué un détachement de police. Une longue fusillade s'est engagée. Trois terroristes ont été tués.

**Incendie à bord**

**Tokio, 18.** — Un incendie s'est déclaré à bord du vapeur «Dik», mouillé dans la rade de Kumanoto. Un homme de l'équipage a péri. Les autres sont sauvés. La coque du navire est endommagée.

**La peste**

**Karbin, 18.** — La peste a fait son apparition en Mandchourie méridionale. Sept cas suivis de décès se sont produits à Hadjae (?) Les voyageurs qui se rendent dans la Mandchourie septentrionale doivent subir un examen médical à Kouan-Tchen-Tse.

**Washington, 18.** — Un cas de peste bubonique s'est déclaré à San Francisco.

**Le parachute n'a pas fonctionné**

**Newhaven, 19.** — L'aéronaute Théodore French, qui faisait une ascension devant un millier de spectateurs, dans une localité voisine de la plage, a fait une chute d'une demie-mille en s'élançant dans le vide avec un parachute qui ne s'ouvrit pas.

La mort a été instantanée.

**Train dévalisé**

**Saint-Petersbourg, 19.** — Un télégraphe de Ufa, le 16 août: Un train-poste de la Sibirie a été attaqué et pillé, à cinq verstes de la ville, par une bande de bandits. On n'a pas de détails.

**Le choléra**

**Saint-Petersbourg, 19.** — Deux cas suspects de choléra, dont un mortel, se sont produits à Sisan.

**Le canon à grêle instrument de mort**

**Vienne, 19.** — Un vigneron s'est suicidé à Marbourg (Steiermark). Le genre de mort choisi par le malheureux est terrible.

Il chargea un canon à grêle et se pencha sur l'embouchure au moment où il faisait partir le coup.

Il a été littéralement déchiqueté. La tête a été séparée du tronc.

**La limitation des armements à la Conférence de La Haye**

(SUITE DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE)

**La Haye, 18.** — MM. Choate, Etats-Unis et Bourgeois, France, appuie la proposition de sir Edouard Fry.

M. Bourgeois fait la déclaration suivante au nom de la délégation française: «Je déclare appuyer expressément la proposition formulée par sir Edouard Fry et soutenue par nos collègues des Etats-Unis d'Amérique.

Il sera peut-être permis au premier délégué de la République française de rappeler à ce sujet le vœu qu'il a émis en 1899, lors de la première conférence, et d'exprimer cette confiance que d'ici au prochain congrès de la paix sera poursuivie résolument l'étude à laquelle la conférence invite les gouvernements au nom de l'humanité.»

M. de Nelidoff, président, lit une lettre du premier délégué espagnol rappelant que son gouvernement, lors de la convocation de la présente conférence, se réserva le droit de discuter la question de la limitation des armements soumise à la conférence antérieure par l'empereur de Russie.

Il regrette que les circonstances n'aient pas permis aux nations de seconder cette noble idée; il exprime les sympathies du gouvernement espagnol pour le vœu de sir Edouard Fry et l'espère que les efforts de toutes les nations dans ce sens seront un jour couronnés de succès.

Les délégations de la République Argentine et du Chili ont déposé vendredi le texte des traités conclus en 1902 et en 1905 pour la limitation de leurs armements et à la suite desquels les deux pays ont réduit leurs flottes et vendu leurs navires construits et ceux en chantier.

M. de Nelidoff donne lecture de ces traités, déclarant qu'il accueille avec bonheur l'œuvre de deux de ses plus jeunes et distingués collègues, MM. Drago et Concha, alors ministres des affaires étrangères. Les membres de la conférence applaudissent.

M. de Nelidoff prononce alors le discours final. Il rappelle les moyens préconisés pour mettre un terme à l'accroissement progressif des armements. L'entente a été malheureusement impossible en 1899, la question n'étant alors pas mûre. Le vœu émis en 1899 a été réalisé seulement par le Chili et la République Argentine, qui conclurent une convention de désarmement. L'Europe fut surprise par les événements de Chine, la guerre du Transvaal, la lutte colossale qui s'est déroulée en Extrême-Orient, lutte dont les conséquences font aujourd'hui encore l'objet de négociations, les luttes coloniales et des difficultés diplomatiques qui obligèrent telle puissance à augmenter ses armements. C'est pourquoi la Russie ne crut pas devoir renouveler sa proposition.

Cependant les semences jetées au dehors ont germé. L'Angleterre a résolu d'attirer l'attention de la conférence. Celle-ci était peu préparée à aborder ce sujet. Cependant il existe une unité d'intentions, de telle sorte qu'il n'est pas impossible que le souhait de l'Angleterre puisse se réaliser un jour. J'applaudis donc à l'initiative anglaise et je vous demande de vous unir pour acclamer la proposition que sir Edouard Fry vient de vous faire.

Des applaudissements éclatent. La proposition de sir Edouard Fry est adoptée par acclamations. La séance est levée.

**Colombier (corr.).** — Ce matin, à 2 heures environ, l'alarme était donnée au village: la grande ferme de Vaudignon flambait.

Le feu était si violent qu'il n'y avait rien à faire pour combattre l'incendie; tous les efforts se sont portés du côté du bâtiment de maître, séparé de la ferme par une large cour intérieure. Ce bâtiment a pu à grand-peine être préservé; la corniche du toit et les contrevents ont été brûlés; c'est à peine si, au moment critique, un ou deux hommes portant la lance et qu'on rechargeait, pouvaient se tenir dans la cour. Si lo vent ou le joran avaient soufflé, il eût été impossible de sauver la maison principale.

La ferme incendiée était habitée par la famille du jardinier Waber et par le cocher; les

habitants sont sortis de l'immeuble en feu, mais le jardinier y était rentré et jusqu'au jour on ne l'avait pas revu; on craint beaucoup un malheur.

Mme Waber et l'un de ses fils ont reçu des brûlures peu graves.

D'autre part, une dizaine de fils du téléphone ont été trouvés coupés au pylone à la sortie du village, dans la direction de Bondry; le fil de Vaudignon était du nombre.

Le bâtiment incendié était assuré pour 54,800 francs; la grange contenait surtout des graines, environ 80 chars appartenant à M. Eugène Berthoud; les pompes de Bôle et d'Auvernier étaient sur les lieux.

Monsieur et Madame François Porchet-Burla et leurs enfants, aux Deures, Monsieur et Madame Antoine Porchet-Thomi et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Charles Porchet-Küffer et leur enfant, à Serrières, Madame et Monsieur Lorenz Oappel Porchet et leur enfant, à Neuchâtel, Monsieur Albert Porchet, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère,

**Madame LOUISE PORCHET née KREBS**

que Dieu a enlevée à leur affection après une longue et pénible maladie, dans sa 76<sup>me</sup> année.